



LE CAHIER DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE

HVE : l'expérimentation terrain imprime sa marque !

Après la phase d'expérimentation dans 5 départements, l'Ille-et-Vilaine, le Tarn, la Meuse, l'Oise et le Rhône, le dispositif de certification de Haute valeur environnementale (HVE) entre désormais dans une phase plus opérationnelle et forcément plus délicate car les questions qui remontent des départements appellent des réponses concrètes et rapides.

POUR LE NIVEAU 1, pas de changement important. Ce premier niveau correspond au respect des différentes exigences environnementales qui sont contenues dans le dispositif de la conditionnalité. L'exploitant qui souhaite entrer dans la HVE devra réaliser un autodiagnostic et ce bilan sera vérifié par un organisme de conseil habilité. Le niveau 1 serait obligatoire pour accéder aux niveaux 2 et 3.

POUR LE NIVEAU 2, beaucoup de questions sont remontées de l'expérimentation parce qu'il est prévu d'y accéder soit directement, soit à partir de démarches préexistantes. Par ailleurs, la possibilité de gérer collectivement la certification d'un groupe d'agriculteurs pose aussi de nombreuses interrogations.

Ainsi François Do Nascimento, responsable du programme Agriculture Raisonnée à la coopérative Champagne céréales, s'interroge : « *La coopérative sera-t-elle auditée sur sa méthode ou procédera-t-on simplement par échantillon ?* »

La reconnaissance des démarches existantes pourrait se faire dans

le cadre d'une Commission nationale de la certification environnementale, et selon le principe de l'équivalence des référentiels et des systèmes de contrôle. Là encore, le responsable de Champagne céréales s'interroge sur les délais de reconnaissance et sur les modalités d'application des exigences supplémentaires qui s'appliqueront, par exemple en matière de biodiversité.

POUR LE NIVEAU 3, l'expérimentation a démontré que les indicateurs nationaux ne contribuent pas à faire de la HVE un véritable outil de gestion environnementale pour l'exploitant.

En conséquence, le Comop (Comité opérationnel) du 23 avril a entériné le principe d'offrir à l'agriculteur le choix entre trois options alternatives reflétant un niveau d'exigence équivalent :

- Première option : elle consiste à respecter deux indicateurs (pourcentage de SAU en infrastructures écologiques et poids des intrants dans le chiffre d'affaires).
- Deuxième option : il s'agit de proposer, pour chaque défi environnemental, une batterie d'indicateurs composites couvrant le maximum d'éléments à prendre en compte dans la filière ou le territoire.
- Enfin, la troisième option est une approche locale (par territoire et par filière), il s'agit d'adapter le dispositif à la diversité des situations locales et donc de prendre en compte des démarches qui répondent à des enjeux environnementaux spécifiques.

Beaucoup de choses restent encore à caler mais la volonté du ministère de l'Agriculture est d'aboutir à un projet fédérateur, adapté aux situations de plus en plus diverses des agriculteurs. Il faut s'en féliciter.



Expérimentation HVE : l'exemple de la Meuse

Bruno Boschiero, responsable des études économiques à la Chambre d'agriculture.

SELON VOUS, QUEL SERA L'ÉLÉMENT DÉTERMINANT POUR QUE LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT MASSIVEMENT, ET PAR BASSIN DE PRODUCTION, DANS LA HVE ?

Il faut une adhésion et une implication générale des organisations agricoles dans le développement de la démarche. Il est également important que la certification se traduise par une réelle efficacité environnementale pour une reconnaissance partagée par le grand public. Enfin, un accompagnement financier est indispensable pour compenser les contraintes et les coûts induits.

TRAVAILLEZ-VOUS EN RÉSEAU AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS SUR CE THÈME ?

Nous avons organisé l'expérimentation HVE en partenariat avec les correspondants locaux de Coop de France. Nous nous sommes réparti les exploitations entre la Chambre, l'Union laitière meusienne et EMC2, et nous avons fonctionné dans le cadre d'un comité de pilotage départemental. Le développement d'un projet comme celui de la certification HVE ne peut pas se concevoir sans un partenariat étroit avec les acteurs économiques qui sont le plus souvent à l'initiative des démarches de certification et de qualité.

G.M.

GILLES MARÉCHAL

3 questions à...

CATHERINE DEGER



Erik Orsenna,
membre
de l'Académie française,
auteur de *L'avenir de l'eau**

« La notion d'agriculture durable est tautologique : on ne peut pas raisonner l'agriculture à court terme »

1 • POURQUOI VOUS INTÉRESSEZ-VOUS AUX QUESTIONS AGRICOLES ?

Je suis économiste de formation et depuis très longtemps je m'intéresse à l'économie du développement (du Sud mais aussi de chez nous), ainsi qu'aux matières premières. Je suis arrivé à l'agriculture par une étude sur les agricultures tropicales (le café, le cacao et le coton). De plus, je me suis rendu compte il y a six ou sept ans, que je ne connaissais rien à la nature. J'étais marin mais je ne savais pas comment

fonctionnait la terre. Je suis donc allé voir les scientifiques et j'ai commencé à travailler sur l'eau, le sol, le climat. Si vous croisez l'intérêt de la nature (avec sa force et sa fragilité), la nécessité de nourrir l'ensemble des êtres humains et aussi la nécessité de changer de mode de développement, de mode de croissance, vous arrivez à l'agriculture.

2 • POURQUOI L'AGRICULTURE FRANÇAISE EST-ELLE CONSIDÉRÉE COMME PEU RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ?

La France adore se flageller. De plus, elle ne se rend pas compte à quel point elle a des ressources. Et en même temps, elle adore mépriser ce qui lui apporte le plus de richesse. Depuis trente ans, les agriculteurs français ont été sans doute ceux qui ont fait le plus de progrès, qui apportent le plus à la communauté, qui nourrissent le mieux les gens en toute sécurité et qui ont quand même

avancé. Je suis sidéré de voir que les agriculteurs viennent en tête du hit-parade des corporations les plus attaquées. Il faut revenir à une position plus raisonnable, plus mesurée. C'est vrai qu'il y a encore à faire, c'est vrai qu'il faut aller plus vite, c'est vrai qu'il faut mieux protéger, mais il faut aussi continuer à produire. Les agriculteurs ne sont ni des paysagistes ni des jardiniers. Ce sont des producteurs. Ils doivent en même temps produire plus et mieux respecter : c'est cela la difficulté. Les agriculteurs ont sans arrêt relevé des défis, donc celui-là, ils vont le réussir. Jusqu'à il y a quelque temps, l'agriculture était un peu parmi les mauvais élèves de la société française. On la considérait en même temps comme un puits sans fond de subventions et comme un secteur de peu d'importance. Je pense franchement que la question agricole va revenir au cœur des préoccupations. Il faut que les agriculteurs inventent un mode de nouveau déve-

loppement de production respectueux qui ne sera pas seulement appliqué à l'agriculture mais qui sera un modèle pour les autres secteurs.

3 • COMMENT VOYEZ-VOUS ÉVOLUER LA RELATION ENTRE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT ?

Les gens sont de plus en plus urbains (la moitié de la population mondiale vit dans les villes) et oublient ce que sont l'agriculture et le sol. Nous assistons à un éloignement vis-à-vis des terroirs et des personnes qui y vivent. Parallèlement, les villes prennent de plus en plus d'importance. Or, on continue à ne pas prendre en compte ce que la banque mondiale a enfin reconnu : un dollar placé dans l'agriculture est le meilleur investissement possible pour faire diminuer la pauvreté. Il y a, avec la crise et avec malheureusement les nouvelles émeutes de la faim et de l'eau qui vont arriver, une urgence absolue à soutenir l'agriculture. En même temps, on doit améliorer la prise de conscience par rapport à l'environnement. Ce qui me frappe, c'est la part croissante consacrée à l'environnement au Salon de l'agriculture. Bien sûr, il y a des gens qui disent que l'on ne va pas assez vite, que Farre n'est qu'un colimaçon dans l'amélioration. C'est vrai que l'on peut aller plus vite.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR GILLES MARÉCHAL



* *L'avenir de l'eau* :
Petit précis de
mondialisation II
Éditions Fayard,
400 pages, 22 €

Faire feu de tout bois par souci énergétique et environnemental

Suite à la réalisation d'un diagnostic, Hervé Guichemerre a décidé de réduire sa consommation énergétique en optimisant les ressources disponibles sur son exploitation et en valorisant l'utilisation des branches de bois.

Sur son exploitation située à Pomarez, à 20 km de Dax, dans les Landes, Hervé Guichemerre récupère le bois provenant des branches issues de l'exploitation hivernale en bois bûches de chênaies et de l'entretien des haies. Ce bois était jusqu'alors brûlé sur place sans aucune valorisation. « Par mesure de sécurité, dans notre département sylvicole, cela devient compliqué de brûler le bois, précise Hervé Guichemerre, et surtout je ne voulais pas voir ce bois disparaître sans aucune utilité. Il représente une grande source d'énergie, il fallait donc trouver une solution pour l'utiliser efficacement. » Or le bois de chauffage



Hervé Guichemerre devant le stock de plaquettes: 500 m³, soit l'équivalent de 50 000 litres de fuel

Broyage des branchages pour la fabrication des plaquettes.



Brûleur à plaquettes de bois.

peut constituer une source d'énergie intéressante pour réduire la consommation de fuel, poste important des charges de l'exploitation.

DU MAÏS SÉCHÉ AU BOIS

Hervé Guichemerre a donc cherché à acheter un séchoir à maïs avec brûleur à plaquettes de bois. Mais après trois ans de recherche, il n'a pas pu trouver ce type de séchoir. Il a donc décidé d'investir, fin octobre 2008, dans un séchoir au fuel, dont il a aménagé le brûleur pour répondre à sa problématique : être alimenté par du bois, mais aussi en fuel en cas de faible ressource en bois. Les branchages sont broyés par la coopérative agricole forestière (Cafsa). Le stockage et le séchage passif des plaquettes de bois sont réalisés sous un

hangar. En novembre 2008, ce sont ainsi 900 tonnes de maïs, assez chargé en humidité (entre 35 et 42 %) qui ont été séchées par ce nouveau système. Sur ce premier essai, les résultats ont été plus que satisfaisants, puisque plus de 20 000 litres de fuel ont été économisés. « J'ai réduit mes charges en énergie, en passant d'une consommation habituelle de 30 000 litres à 8 000 à 9 000 litres », précise Hervé Guichemerre. Au niveau environnemental, le projet doit permettre d'économiser ainsi 62 tonnes de CO₂ par an.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LA RÉGION

Ce projet a été mis en place dans le cadre du programme « Je préserve l'eau, les agriculteurs landais s'engagent ». Cette application a été créée par la Chambre d'agriculture des Landes en partenariat avec le Conseil général des Landes dans le cadre de la convention agriculture-environnement et avec la Communauté économique européenne.

DES PISTES D'AMÉLIORATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Même s'il reste encore des aménagements à effectuer, par exemple améliorer le broyeur afin de produire de plus petites plaquettes, l'économie réalisée en énergie est considérable. Hervé Guichemerre ajoute « qu'après la tempête Klaus de cet hiver, 40 millions de tonnes de bois sont à utiliser, qui pourraient représenter une économie de 16 milliards de litres de fuel ».

NADÈGE REDLER

Rentabilité estimée du projet:

Coût de l'installation: environ 40 000 € (hors bâtiment de stockage)

Aide département + région: 8 000 €

	Hypothèse avec ressource en bois gratuite	
Combustible	Plaquettes uniquement	Mixte 2/3 plaquettes + 1/3 fuel
Consommation en combustible	60 t de plaquettes	40 t de plaquettes + 7 000 l de fuel
Prix de revient du combustible	Coût du broyage: 20 €/t	Coût du broyage des plaquettes: 20 €/t + 3 850 € de fuel
Économie sur combustible	10 350 €	6 900 €

Ne sont pas pris en compte:

- le hangar de stockage des plaquettes
- la surcharge de travail (approvisionnement, entretien)

Tableau réalisé à partir d'un document du Pôle développement de la Chambre d'agriculture des Landes



Ont participé au cahier de l'agriculture raisonnée :
l'équipe de Farre,
Delphine Guyot, Nadège Redler,
Claude Richard, Gilles Maréchal

19, rue Jacques-Bingen - 75017 Paris
Tél. : 01 46 22 09 20
Fax : 01 46 22 02 20
Site : www.farre.org

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE www.farre.org

En direct

Gestion de la biodiversité

La biodiversité fait son nid chez les agriculteurs

ALAIN HARDY



La lavogne, point d'eau typique des Grands Causses.

Dans le cadre du programme « Comment les agriculteurs peuvent-ils améliorer la biodiversité sur leur exploitation ? », les naturalistes de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) ont réalisé différents diagnostics exhaustifs sur des exploitations agricoles : pratiques agricoles et contraintes liées à l'exploitation, éléments paysagers, faune et flore et identification des spécificités locales. L'outil de suivi et d'évaluation de la biodiversité choisi dans ce programme est le dispositif Stoc (Suivi temporel des oiseaux communs) qui requiert notamment deux journées par an d'écoute des oiseaux par exploitation. Suivant les conclusions des diagnostics, les naturalistes ont proposé, en concertation avec les agriculteurs du programme, des plans de gestion sur leurs exploitations.

UN DIAGNOSTIC SIMPLIFIÉ POUR RÉPONDRE À UNE PLUS GRANDE DEMANDE

Suite à une communication sur le programme expérimental (par le biais de la presse agricole et la télévision régionale), la LPO Aveyron est actuellement sollicitée par des agriculteurs non partenaires du programme pour mettre en œuvre

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) de l'Aveyron, engagée dans le programme Agriculture et Biodiversité, en partenariat avec les agriculteurs des réseaux agricoles Farre, Fnab et FNCivam, étend la démarche expérimentale aux agriculteurs du département sur la base d'un diagnostic biodiversité simplifié.

des actions en faveur de la biodiversité sur leurs exploitations. Or, les diagnostics exhaustifs utilisés ne permettent pas, faute de temps, d'être appliqués chez tous les agriculteurs. De ce fait, la

LPO Aveyron a pris l'initiative de créer un diagnostic simplifié qui allégera notamment les inventaires exhaustifs floristiques et faunistiques en concentrant le travail sur plusieurs espèces remarquables (la protection de l'habitat d'une espèce remarquable permettant de conserver toutes les espèces inféodées à cet habitat). Ce protocole nécessite l'expertise de naturalistes ayant une

Pâturage des brebis pour limiter l'embroussaillage.



MICHAËL TRILLE

bonne expérience et connaissant bien les milieux agricoles. Les pratiques favorables à la biodiversité sur l'exploitation et les points à améliorer dans le maillage d'éléments paysagers sont ainsi rapidement identifiés. Le plan de gestion comportant les mesures pour améliorer la biodiversité sera ainsi proposé plus

Échos

FERME EN VILLE À NANTES

L'association Farre des Pays de la Loire tiendra un stand les 12, 13 et 14 juin dans le cadre d'une Ferme en Ville à Nantes, place Viarme.

Contact : Sarah Pétiard,
Tél. : 02 41 96 76 38,
s.petiard@agri49.com

PARUTION

Les actes des 12^{es} rencontres Farre qui se sont tenues le 12 janvier au Sénat sur le thème « L'agriculture au cœur du débat public : de nouvelles convergences entre agriculture et environnement »

sont téléchargeables sur le site de Farre (espace professionnel/publications - www.farre.org).



rapidement aux agriculteurs intéressés par cette démarche.

DE LA PHASE EXPÉRIMENTALE À LA PHASE OPÉRATIONNELLE

Le diagnostic simplifié sera ensuite testé sur cinq exploitations aveyronnaises par an pendant trois ans. Si sa pertinence est validée, son utilisation sera proposée au niveau national, l'objectif étant une large diffusion de la démarche des plans de gestion de la biodiversité chez les agriculteurs. Cette initiative répond ainsi à l'une des perspectives du programme Agriculture et Biodiversité, qui s'achèvera en 2009, et dont les conclusions seront présentées lors d'un séminaire national à la fin de l'année.

DELPHINE GUYOT

